

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS
VACANCES
6-11 ANS SAILLANS

2023-2024



MJC
Centre Social
NINI CHAIZE

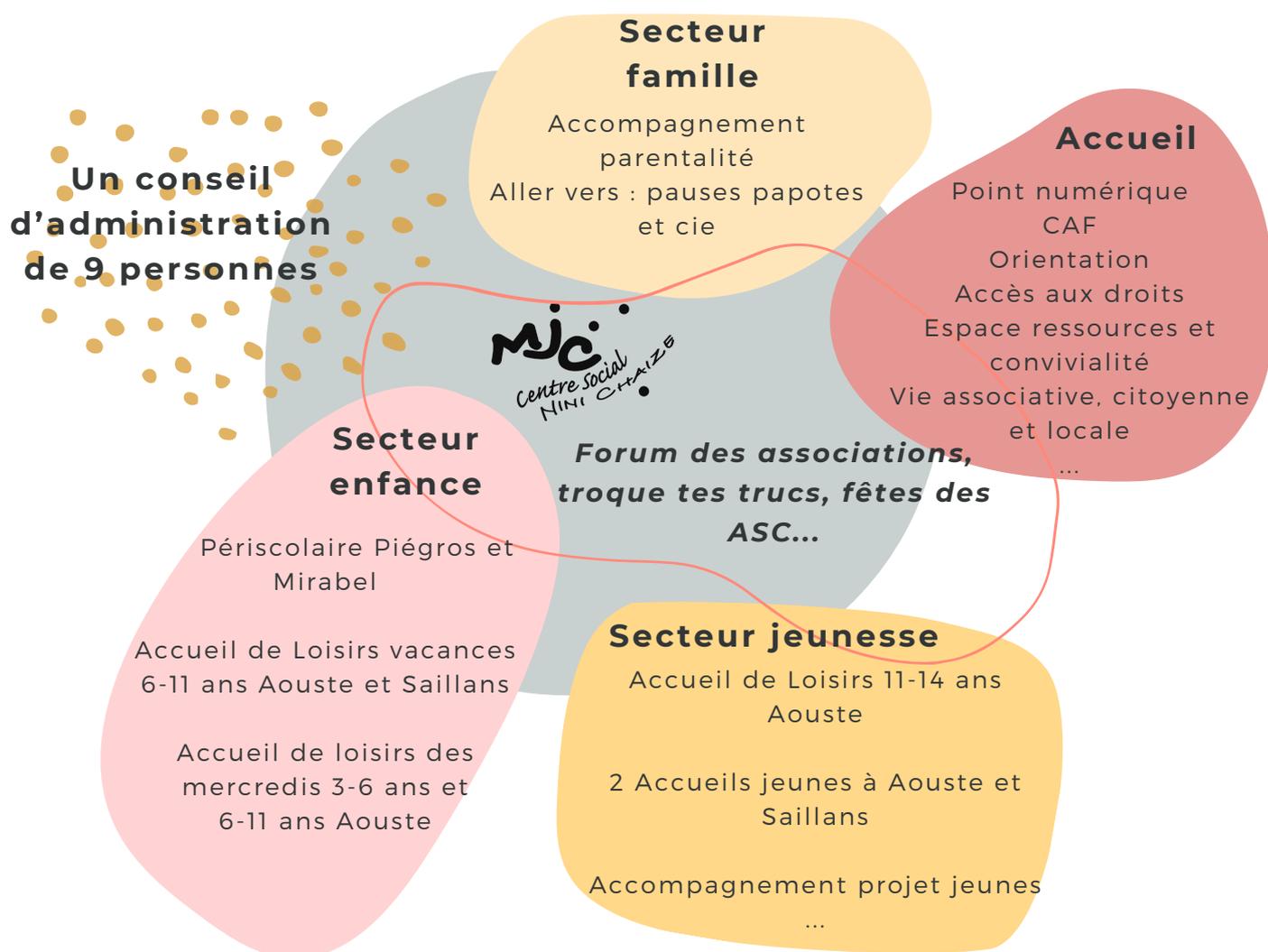
HISTORIQUE ET STRUCTURE

La **Maison des Jeunes et de la Culture Centre social** Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 est affiliée à la Fédération bi-départementale (Drôme-Ardèche et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association «jeunesse et d'éducation populaire» par l'État et elle implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du du pays de Saillans-Cœur de Drôme.

FIDÈLE AUX VALEURS DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois et Pays de Saillans. L'année 2008 a donc été riche de rencontres, d'échanges et d'apprentissages pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocation Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

ACTIONS ENVERS TOUS LES PUBLICS DU TERRITOIRE DE LA CCCPS



Le centre de loisirs 3-6 ans ouvre ses portes en septembre 2019 dans le cadre du Contrat Enfance-jeunesse et du Plan Educatif du Territoire portés par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

VISÉES ÉDUCATIVES

Au regard du contexte local et national actuel, l'objectif de la MJC-centre social est de contribuer au parcours éducatif de l'enfant/du jeune. Elle vise à contribuer au mieux-vivre ensemble et à l'épanouissement individuel, soit, l'enrichissement individuel de l'enfant/jeune par le collectif.

Coopération Solidarité Entraide Emancipation Estime de soi
Autonomie Créativité Identité

Développement privilégié des capacités psychosociales des enfants/jeunes

- Savoir résoudre les problèmes, savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS 6-11 ANS

- Développer et favoriser toutes les formes de solidarité
- Travailler sur les notions de réussite et d'échec collectifs
- Développer l'autonomie tout en utilisant les richesses de notre environnement
- Faire connaître aux enfants les richesses du territoire notamment l'environnement naturel local : rivières, montagnes et forêts.
- Favoriser la communication enfants, parents, équipe éducative

FONCTIONNEMENT LES VACANCES POUR LES 6-11 ANS

Locaux

Implantation dans les locaux du périscolaire à Saillans "Les Enfants du Solaire", 4 place Maurice Faure, avec une grande salle d'activités, de repas etc, des sanitaires, une cours extérieure fermée. Après 11 ans, les enfants peuvent rejoindre l'accueil des 11-14 ans, dans les locaux de la MJC CS à Aouste-sur-Sye et découvrir l'accueil jeune à Saillans.

Repas

Les repas sont à prévoir : pique nique chaud ou froid avec possibilité de réchauffer sur place (il n'y a pas de cuisine adaptée sur place). Le goûter est fourni par la MJC CS Nini Chaize (au maximum bio et local avec l'Étincelle, le Court Bouillon et le Coing bio, la boulangerie de Saillans etc...).

Accueil

ALSH ouvert les vacances d'hiver, printemps, été et automne.

8h-18h à la journée et à la semaine.

12 enfants maximum issues majoritairement de la CCCPS.

Encadrés par 2 animateur.ices :

- Directrice BAFD : Anaïs Celard
- 2 animatrices qui tournent 1 semaine sur 2 (petites vacances) : Izia et Myriam.

Transport

Sorties et séjours avec les mini-bus de la MJC CS.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE

- **08h00 à 09h00** : accueil échelonné des enfants et des parents
Ateliers en libre accès (coin lecture, jouets, jeux, dessin...). Jeux libres puis regroupement des enfants. Rangement des espaces
- **9h30** : rituel du matin, météo du jour, jeu pour faire groupe... et présentation aux enfants des activités/ateliers à choisir, pour les temps d'activités de la semaine
- **09h45 / 10h à 11h30** : activités
- **11h30 à 12h** : temps de transition et libre, ateliers en libre accès
- **11h45** : préparation pour aller manger (installation, préparation des piques-niques)
- **12h00 à 13h00** : repas
- **13h à 14h** : temps calme (lecture, conte, jeux de société et créatifs, écoute musical, repos, court métrage...)
- **14h à 14h30** : faire groupe, transition pour l'après-midi
- **14h30 à 16h00** : activités
- **16h00 à 16h30** : goûter des enfants
- **16h30 à 18h00** : ateliers libres. Départ échelonné des enfants entre 17h et 18h
- **18h00** : **Fermeture du centre**

Cet emploi du temps est une partie du squelette des journées au centre de loisirs. Les horaires ne sont pas strictes, ils s'adaptent au rythme du groupe et des propositions (voir le projet pédagogique : ACM émancipateur).

INSCRIPTIONS

Conditions

Pour toute participation à l'accueil de loisirs, l'inscription au préalable est obligatoire. Dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur doit remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Le dossier rempli fait office de lecture et acceptation du règlement intérieur.

Ce dossier est renouvelable tous les ans.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier et le règlement ont été enregistrés.



SÉCURITÉ ET SUIVI SANITAIRE

La MJC-CS Nini Chaize, au travers de son.sa directeur.rice de l'accueil de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la DRAJES. Ainsi, le.la directeur.rice met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e à l'accueil de loisirs :

- > Un taux d'encadrement de 2 animateur.trices pour 12 enfants.
- > Une fiche sanitaire et un dossier d'inscription dûment remplis pour chaque participant.
- > Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour l'enfant.
- > La mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- > Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DRAJES.
- > L'application du protocole en vigueur lié à la crise COVID.
- > Un téléphone portable spécifique pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le centre de loisirs des 6-11 ans de Saillans accueille les enfants sur les périodes de vacances. Le fait qu'ils soient de retour chez eux chaque soir après une journée (excepté pour les mini-camps) ne laisse que peu de temps pour aborder une dynamique collective (hors temps d'activités), souvent possible durant la vie quotidienne collective que permet un séjour de vacances, un séjour court ...

Aussi, nous prenons en compte qu'un accueil de loisirs permet aux parents travaillant en journée d'assurer la garde de leur enfant ; il est donc parfois plus difficile pour l'enfant de prendre en main cet espace collectif par manque d'envie ou de motivation, n'ayant pas choisi d'être là.

Dans ce contexte là, nous essayons de tendre à une pluralité de rythmes et d'ambitions pour que ces journées au centre de loisirs puissent répondre aux besoins collectifs et individuels. Nous souhaitons inviter à faire plutôt qu'obliger à participer, que se soit dans les jeux, les ateliers, les missions... afin que les enfants s'approprient leur centre, leurs vacances. Nous tendons vers un ACM émancipateur, avec du libre choix plutôt que du laisser faire.

RESPECTER LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS

Responsabilités

Reconnaissance

Confiance

Émancipation

Estime de soi Exploration

Bouger, jouer, amitié

Identité

LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DE 6 À 11 ANS

Développement social, relationnel et affectif

- Développe sa conscience et son intérêt pour le monde qui l'entoure, besoin de comprendre
- Imagination forte
- Ami.es du même genre
- Développement de la conscience morale, respect des autres, collaboration, préoccupation pour autrui : l'enfant comprends ses émotions et que celles des autres peuvent être différentes
- A plus de contrôle des ses émotions fortes

Développement moteur

- La force et la coordination s'accroissent
- Rapidité, précision et endurance

Développement intellectuel :

- Apparition du symbolisme, tout ne passe plus par le concret uniquement

Développement psycho-sexuel

- Premier émoi amoureux
- Développement de la pudeur
- S'interroge sur la sexualité (faire des enfants, poils...) et à conscience que sujet peut être tabou pour les adultes (gêne, blagues, insinuations entre ami.es, jeux entre eux)
- Influençable face aux stéréotype du genre

6 ans : Hésitant, indécis, d'un extrême à l'autre

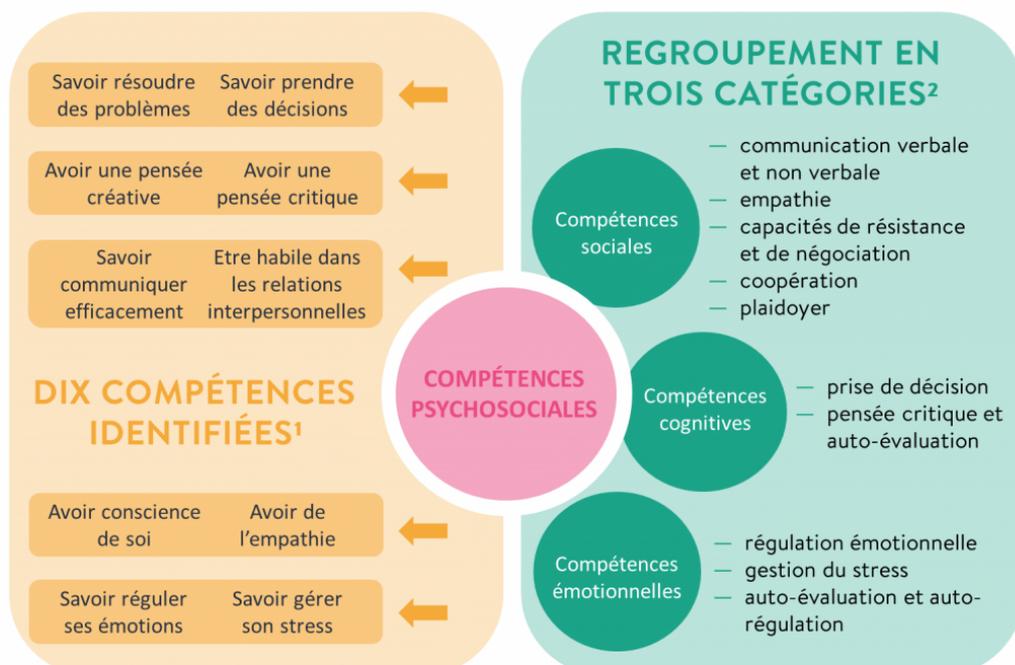
7 ans : assimilation, rêveur, auto-critique

8 ans : sociable, à le sens de lui-même et de ses droits, besoin de connaissances

9 ans : réaliste, souhaite améliorer ses capacités, élaborer des projets, détachement de la famille

10 ans : cherche un idéal, culte pour certaines personnes, solidarité, secrets entre ami.es, conscient de sa personne (look, vêtements...)

11 ans : concentré, plein d'ardeur, d'enthousiasme et d'émotions, exagérations, injures, éveil de l'adolescence, formation de groupe



1. OMS, UNESCO, 1993

2. MANGRULKAR L., WHITMAN C.V. et POSNER M. 2001

FONCTIONNEMENT ET POSTURE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'accompagnement et les propositions du centre de loisirs des 6-11 ans proviennent de la pluralité des parcours de chaque personne de l'équipe, mais aussi de leurs opinions et de leurs influences pédagogiques. Le travail collectif est essentiel pour construire le projet pédagogique, l'évaluer et aussi le transformer. Aussi, nous nous réunissons plusieurs fois par période et la communication reste ouverte en dehors de ces temps formels.

L'équipe d'animation est là pour assurer la sécurité physique et affective des enfants. Si besoin, des temps de formation en interne ou en externe, sont proposés. Il y a également des suivis et des échanges sur des problématiques et des moments forts de l'accueil de loisirs.

ACCUEILLIR
ENCOURAGER
SÉCURISER

*Voir les objectifs
pédagogiques*

Autorité et sanction

Les transgressions existent dès l'heure où il y a des règles à respecter

Le cadre de l'accueil de loisirs des 6-11 ans existe pour que chacun.e puisse être et s'épanouir. L'équipe d'animation est garante de ce cadre. Lorsque les limites ne sont pas respectées :

- discussion quand l'enfant est disponible
- sanctions selon les actes et la répétition : séparation avec le groupe, ne peut plus utiliser ou être dans cet espace, temps impartis à faire une autre tâche...
- discussion avec les familles et représentants légaux

Les émotions qui nous traversent sont légitimes mais tous les comportements qui en découlent ne le sont pas



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La MJC centre social Nini Chaize est un espace de loisirs ouvert à tous.tes, veillant à l'épanouissement de chacun.e. Dans cet espace collectif d'apprentissage, les différences sont respectées et valorisées.

Les objectifs pédagogiques abordés ci-dessous découlent et sont en cohérence avec le projet éducatif. Aussi, les objectifs et leurs moyens sont souvent transversaux, formant plusieurs mosaïques, imbriquées les unes aux autres !



Permettre aux enfants de s'appropriier leurs vacances au centre de loisirs

Nous souhaitons expérimenter un centre de loisirs émancipateur pour les enfants : devenir acteur, auteur et pas simplement consommateur.

Projet lancé et dirigé par les enfants
Décision prise par les enfants, partagée avec les adultes

Projet lancé par les adultes et partagés avec les enfants

Enfants informés mais pas consultés

Enfants consultés et informés

Symbolique : faux choix ou trop orientés



> **Choisir les activités de la semaine ou de la journée** : la valise à activités permet de faire des propositions et de s'inscrire dans de grands ateliers à thèmes, réalisables en autonomie ou avec une personne de l'équipe (pochette artistique, cuisine, construction...)



> **Accueillir l'expression de chacun.e et favoriser la participation à la vie du centre** : témoignages par petits papiers individuels, sur affiche, ou pendant les cercles de paroles, bâton de parole, conseil d'enfant 2 fois par semaine, avoir le même espace de prise de parole que les adultes

> **Une équipe d'animation avec des rôles diversifiés** : parfois référente, parfois guide, peut naviguer entre les deux selon les missions de vie collective et les ateliers. Être à l'écoute, montrer et laisser faire, aider si besoin, inciter à faire/être, être médiatrice.

> **Construire et participer ensemble la vie collective** : l'équipe d'animation propose une base (règles, missions de vie collective...) à laquelle les enfants sont questionnés et invités à faire. Petit à petit, les enfants prennent de plus en plus de place dans ce cheminement. Aller vers le libre choix.

Favoriser l'empathie et l'inclusion

> **Développer le respect de soi, des autres et de son environnement** : inciter par notre posture, la tolérance : créer une relation de confiance et être ouvert. Vigilance quant aux différentes formes de violences et aux rapports de domination : coups, humiliations... Accueillir les questionnement quand à son identité discussion, écoute, livres...

> **Défendre l'égalité des droits et des êtres** : enrailer le déterminisme social (du genre, âge, origines, statut sociale,handicape...) à travers des jeux, des livres, des questionnements, de la philo, de la découverte de ses propres goûts...

> **Encourager l'entraide et l'équité, développer la notion de collectivité** : jeux coopératifs, débats, prises de décisions collectives sur l'organisation de la journée, les règles... Partage de connaissances et compétences (Grand Bazar...). Partager du matériel et des espaces. Mixité dans les groupes.

Accompagner le développement et les expérimentations de l'enfant

> **Stimuler la pensée créative** : bouger, toucher, modeler, sentir... à travers une diversité de propositions de jeux. Un matériel varié à disposition et en libre accès en dehors des ateliers.

> **Respecter les rythmes de l'enfant et être attentif à l'hygiène** : un espace dédié aux lectures et pour s'allonger. L'enfant peut faire à son rythme (observer, essayer plus tard). Rappel des gestes d'hygiène comme se laver les mains, laver les tables après manger...

> **Etre en lien avec les familles et les responsables légaux** : avoir un lien entre le cadre familial et le centre de loisirs. Échanges réguliers avec les familles/responsables légaux en début et fin de journée, par téléphone ou mail en dehors du centre. Faciliter les inscriptions en faisant une fin de journée sur le site du périscolaire.

Tous ces objectifs évoluent dans des espaces variés, au sein des locaux ou en extérieur. Le lien au dehors et la sensibilisation à la biodiversité de la Vallée de la Drôme et au delà, à travers des sorties en pleine nature ou non, font partie du socle central du centre de loisirs des 6-11 ans.

QUAND NOUS PARTONS EN MINI-CAMP ET SÉJOUR

Une belle occasion de vivre la collectivité sur plusieurs jours et nuits et de partir en vacances !

Dans ces initiatives, les enfants voyagent en dehors du cadre familial ou scolaire. L'occasion pour certain.es de découvrir les nuits en tente ou en dortoirs, de partager une vie quotidienne avec des ami.es.

Comme au centre de loisirs, les objectifs pédagogiques sont variés et se répètent. Mais ici, le partage d'une vie collective est fort : lever, coucher, repas, parfois confectionnés par le groupe, veillées... De nouveaux moments de partages riches en apprentissages.

L'équipe d'animation reste en contact des familles/responsables légaux durant ces séjours. Nous pouvons partir en centres de vacances, en camping, en bivouac itinérant...

SUIVI ET BILAN

Un bilan est réalisé après chaque période du centre de loisirs en évaluant les réussites et les difficultés sur : l'éthique pédagogique, l'ambiance et les comportements du groupe d'enfants, les locaux, le fonctionnement, les besoins des familles/représentants légaux, le rythme, le travail en équipe...

Il s'appuie sur le vécu de l'équipe d'animation et les témoignages des enfants et des familles/représentants légaux et ce toujours dans le cadre du projet éducatif du territoire.